

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice : 19

L'an deux mille vingt cinq

Le 3 juillet

Présents : 12

Le Conseil Municipal de la Commune de Roche, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de monsieur Bernard COCHARD, Maire

Votants : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2025

Présents :

Bernard COCHARD - Marcel NICOLIER - Véronique CHARDON – Catherine PILLOIX -Michel BOUGAREL - Jean-Paul BOIS - Maria BONZI - Sophie KOWALSKI - Pierre SIMIAN - Léa REVELLIN-PIALET - Roger CLAVEL - Christian LAMBERT

Absents :

Jérôme PONTAL donne pouvoir à Sophie KOWALSKI
Frédérique LARRAS donne pouvoir à Maria BONZI
Bernard GUILLARME donne pouvoir à Roger CLAVEL
Aurélie VERNAY donne pouvoir à Bernard COCHARD
Nicolas ISSEMANN
Audrey ANTOUARD
Erwin KOSTUS

Délibération 2025 07 40 : Tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026

Rapporteur : Catherine PILLOIX

Vu le règlement définissant le mode de fonctionnement de l'accueil périscolaire,
Vu la délibération en date du 5 juillet 2024 fixant les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025,

Pour l'année scolaire 2025-2026, il est proposé d'appliquer, pour l'accueil périscolaire, les tarifs suivants :

Quotient familial	Tarification en Euros
De 0 à 550	0.43 €/la ½ heure
551 à 1000	0.79 €/la ½ heure
1001 à 1500	1.25 €/la ½ heure
1501 et +	1.50 €/la ½ heure
Extérieurs	1.56 €/la ½ heure

Il est aussi proposé une diminution de 10 % pour les fratries à partir du 2^{ème} enfant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** les tarifs proposés pour l'année scolaire 2025-2026

Le maire, certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte :
Publié le : 10/07/2025
Transmis le : 10/07/2025
Reçu en sous-préfecture le :

Le Maire,
Bernard COCHARD

Le secrétaire de séance,
Véronique CHARDON

